

Vin et cancer les réactions au rapport de l'INCa

**Le professeur Michel de Lorgeril – sur son site :
<http://michel.delorgeril.info/>**

L'Institut National du Cancer (INCA) fait part de ses profondes réflexions sur "Nutrition et cancers".

Cet Institut récemment créé (Par le Président Chirac en fin de second mandat et 40 ans au moins après la création de ses homologues américains et anglais) a l'obligation de montrer (au public et aux politiciens qui lui votent ses crédits) qu'il sert à quelque chose, socialement parlant.

Ne soyons pas méchants et n'attendons pas des miracles trop tôt : un si jeune Institut ne peut pas (et ne pourra pas à brève échéance) produire des choses bien formidables médicalement et scientifiquement. Il faut du temps pour créer des équipes compétentes et efficaces, monter et réaliser des programmes innovateurs.

Plutôt que de discuter longuement sur la validité des analyses de l'INCA, regardons déjà la méthode utilisée, elle dit beaucoup !

Faire une rapide (et très superficielle) revue de la littérature internationale, sélectionner quelques médiocres (préférentiellement méta-)analyses correspondant à l'idéologie incantatoire que l'on veut transmettre aux médias de la *société spectaculaire et marchande* avec la certitude d'avoir quelques relais aussi niais (et donc peu critiques) que soi sur le sujet, réunir quelques employés du même Institut qui s'ennuient un peu entre les repas, rédiger un rapport plutôt bref (l'époque veut qu'il faille être bref pour être lu) baptisé pompeusement *expertise collective* en ayant fait bien attention de ne demander aucun avis (éventuellement divergents) de vrais chercheurs ayant vraiment et depuis longtemps travaillé sur le sujet, et enfin convoquer les agences de presse et les représentants de quelques médias, pour délivrer deux ou trois messages simplistes qui seront repris et même amplifiés par ces mêmes médias dans l'espoir de **faire parler** même les muets !

Et voilà comment on peut lire qu'il faut "bannir tout alcool" de nos sociétés pour empêcher les cancers !

On est méchant ?

Pour avoir une autre idée de la qualité du travail produit, il suffit d'ouvrir le rapport de l'INCA (ce que peu de journalistes ont fait apparemment) et de chercher comment ont été traitées les questions relatives à :

1) alcool et espérance de vie, ce qui reste, même en cancérologie, la question la plus primordiale (on fait exprès d'insister).

2) alcool et maladies cardiovasculaires.

L'inexpérience (l'inculture ?) des rédacteurs du rapport de l'INCA sautent aux yeux de quiconque a un peu travaillé ces sujets !

Moins d'une page (et quelques mauvaises références) pour expédier la question de l'alcool et des maladies cardiovasculaires !

Stéphane BOULET, chargé de mission Senior
Tél. +33 (0)1.53.83.92.68 – Email : sboulet@cnccef.org

Mélanie BOSWELL, chargée des relations presse
Tél. +33 (0)1.53.83.92.76 – Email : mboswell@cnccef.org

Et encore pire, pratiquement pas un mot (sensé) concernant "alcool et espérance de vie".
On ne peut même pas critiquer ce qu'ils disent puisqu'ils ne disent rien !

Ces deux constatations devraient suffire à disqualifier les conclusions générales du rapport de l'INCA.

Pour revenir à la question des cancers et de leurs liens avec l'alcool, il faut rappeler que chaque cancer est une maladie particulière répondant à des causes et mécanismes différents. Aucun rapport entre un cancer du sein et un cancer du poumon, évidemment ! Il faut rappeler aussi que les cancers, à part quelques exceptions, sont des maladies du mode de vie (ou des conditions d'existence) et que les modes de vie, donc les causes des cancers évoluent avec le temps.

Faire des recommandations générales destinées aux populations des années 2010-2020 sur la base de médiocres observations (en particulier concernant la quantification de la consommation d'alcool) de populations exposées à des causes possibles (dans un environnement professionnel, sociétal et existentiel très particulier) des années 1950-1970 est évidemment aberrant.

Pour préciser les choses concernant **les causes de cancers**, il faut comprendre que les cancers enregistrés (diagnostiqués ou déclarés) à un moment donné sont le résultat d'une exposition à un risque qui a duré parfois plusieurs décennies.

Un cancer de la gorge enregistré en 1980 ou 1990 (les statistiques les plus récentes utilisées par les employés de l'INCA sont de cette époque) est le résultat d'une exposition de 20, 30 voire 40 années.

Les données observées sur les mineurs lorrains ou stéphanois ou les marins-pêcheurs bretons (grandes victimes de certains cancers environnementaux et professionnels) en 1970 ou 1980 ne doivent pas être rejetées évidemment (ce n'est quand même pas de l'archéologie) mais l'extrapolation (et même la généralisation) à des populations contemporaines dont les modes de vie, de travailler et de se nourrir (par exemple) sont totalement différents est extrêmement hasardeuse. Surtout si les données proviennent d'études dont on connaît les terribles défauts, par exemple des études cas-témoins, quasi rétropectives !

Modestie et prudence devraient caractériser le démarche de scientifiques qui utilisent des méthodes d'investigation aussi fragiles !

Le moins que l'on puisse dire c'est que les employés de l'INCA manquent un peu des deux.

Ils n'ont réellement détaillé que 4 types de cancers (c'est un peu court pour des conclusions générales), et seulement un type de cancers (ceux des voies aéro-digestives supérieures) fait l'objet d'une conclusion forte de leur part, c'est-à-dire dont l'évidence est difficilement contestable.

Nous ajouterons que cette forte conclusion ne peut s'appliquer, sans réticence, qu'aux sujets ayant une forte (voire très forte) consommation d'alcool, et donc que l'extrapolation aux petits et moyens buveurs est dangereuse, surtout si ils sont sudistes (méditerranéens) et penchent pour la consommation de vin pendant les repas, et surtout en 2010.

Pour les 3 autres cancers analysés, les conclusions des auteurs sont beaucoup plus timides (à juste raison), ce qui fait qu'au total on ne peut pas comprendre comment ils peuvent arriver à leurs abruptes conclusions générales concernant le bannissement de tout alcool, et même le vin consommé de façon modérée.

D'autant plus qu'ils n'ont pas pris la peine, apparemment, d'analyser tous les autres cancers

...

Si ils l'avaient fait (ou plutôt s'ils avaient fait autre chose que faire semblant, comme à propos des maladies cardiovasculaires), ils auraient constaté que le risque d'un certain nombre de cancers semble au contraire diminuer par la consommation modérée d'alcool, et notamment de vin.

Nous resterons, pour notre part, encore très prudents avec ces statistiques encourageantes (pour ceux qui aiment boire, car ce n'est pas un crime !) du fait de la faiblesse des techniques utilisées dans ces études aussi. On peut se demander finalement si l'impasse que les employés de l'INCA font sur tous ces **autres cancers** n'est pas volontaire afin de pouvoir délivrer un message homogène, au prix, hélas, d'une évidente désinformation.

Le peuple de France mérite mieux que ça, c'est évident.

CONTROVERSE du Professeur Henri Joyeux

Chirurgien-Cancérologue à la Faculté de Médecine de MONTPELLIER

**UNE ERREUR SCIENTIFIQUE GRAVE DE L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER
CONTRAIREMENT A CE QU'IL AFFIRME LE VIN EST BON POUR LA SANTE**

Un Ballon de bon vin au milieu de chaque repas protège du cancer et des maladies cardiovasculaires, c'est démontré depuis longtemps et cela reste juste scientifiquement.

La récente médiatisation par l'Institut national du Cancer (Inca) affirmant qu'un seul verre d'alcool augmente les risques de cancer est très contestable.

Elle confond - les consommateurs réguliers d'alcool forts (whisky, vodka, pernod-ricard, gin...) qui augmentent incontestablement leurs risques de cancer de la bouche et de l'oesophage, surtout s'ils sont accompagnés du tabagisme à un paquet par jour pour les hommes et un demi pour les femmes ;

- et les consommateurs réguliers de vin, à raison d'un ballon de vin /entre la poire et le fromage /qui au contraire réduisent les risques, tant de cancers que de maladies cardiovasculaires.

Confondre whisky, vin et bière est une erreur scientifique grave qui ne peut qu'être utile aux marchands de boissons sucrées ou faussement sucrées : coca, soda, redbull... dont on sait les dangers pour la Santé des jeunes responsables d'obésité et qui préparent directement à l'alcoolisme des adolescents.

La publication de l'Inca se base sur une méta-analyse réunissant 7000 enquêtes qualifiées de scientifiques. Quand on connaît la manière dont sont menées ces études auxquelles on fait dire ce que l'on veut, on ne peut que douter de la valeur de cette dernière publication qui associe les publications les plus fantaisistes aux plus sérieuses démontrant l'intérêt pour la Santé de consommer un Ballon de bon vin au milieu de chaque repas.

En plus des effets protecteurs du cancer sur le long terme, un Ballon de bon vin au milieu du repas a trois effets positifs immédiats pour la santé :

- il facilite la digestion - il prévient les infections urinaires
- il prévient la constipation en permettant la contraction intestinale pour faciliter l'évacuation des déchets.

Spécialiste des relations entre Nutrition et Cancer qu'il étudie depuis plus de 30 ans le Pr Henri Joyeux- chirurgien et cancérologue de la Faculté de Médecine de Montpellier a publié récemment pour une 6ème édition un ouvrage apportant toutes les preuves

scientifiques permettant de réfuter les résultats présentés par l'Inca concernant la consommation de vin.

"/Changez d'Alimentation -Prévention des maladies de civilisation : diabète, obésité, cancers et maladies auto-immunes, des rhumatismes à l'Alzheimer"/

Les affirmations scientifiques du Pr Henri Joyeux rejoignent celles de ses éminents collègues : Serge Renaud, Christian Cabrol, Luc Letenneur.. qui après bien d'autres ont démontré que le verre de bon vin intégré à l'alimentation méditerranéenne est un atout pour la Santé et une longue vie.

Le Professeur Henri Joyeux donnera une conférence pour les professionnels et le grand public le Mardi 2 juin à NARBONNE sur le thème : "/Vin et Santé : le BIO est-il meilleur pour la Santé ?"

Dans « le Monde » du 22.03

Par

David Servan-Schreiber, professeur clinique de psychiatrie, université de Pittsburgh, chargé de cours à la faculté de médecine de Lyon, auteur d'Anticancer : prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles (Robert Laffont, 2007), directeur de www.guerir.fr

Richard Béliveau, titulaire de la chaire en prévention et traitement du cancer de l'UQAM, titulaire de la chaire **Claude Bertrand** en neurochirurgie du CHUM, chercheur au service d'oncologie, hôpital général juif de Montréal, coauteur des Aliments contre le cancer (Trécaré éd., 2006, avec **Denis Gingras**).

Michel de Lorgeril, cardiologue, chercheur au CNRS, investigateur principal de la **Lyon Diet Heart Study** (sur le régime méditerranéen) et coauteur du Pouvoir des oméga-3 (Alpen éd., 2005, avec **Patricia Salen**).

Deux verres de vin rouge n'augmentent pas les risques de cancer

Fin février, coup sur coup, une étude majeure de l'université d'Oxford au Royaume-Uni et un rapport de l'Institut national du cancer en France ont conclu que l'alcool était cancérigène et ce dès le premier verre, y compris dès le premier verre de vin rouge.

Quelques jours seulement après la publication de l'étude d'Oxford et des conclusions de l'INCA, une nouvelle grande étude française, la cohorte Color, portant sur près de 100 000 personnes suivies pendant vingt-cinq ans, concluait, elle, que si l'alcool en général est bien un facteur de risque pour de nombreux cancers, la consommation modérée de vin rouge protège contre un certain nombre d'entre eux. De fait, des siècles de sagesse populaire et de nombreuses études scientifiques ont associé la consommation modérée et régulière de vin rouge (au sein d'un repas) avec une bonne santé.

Que faut-il conclure ? Sur la base des études existantes, il semble clair que, dans de nombreuses circonstances, la consommation d'alcool augmente le risque de cancer. Toutefois,

il n'existe pas de données suffisantes pour affirmer que la consommation modérée de vin rouge, au cours des repas, et dans le cadre d'un régime méditerranéen, est associée à un risque accru de cancer. Bien au contraire, on sait qu'elle est bénéfique contre les maladies cardiovasculaires, et il reste fort possible qu'elle le soit aussi contre le cancer.....

Communiqué des Conseillers du Commerce Extérieur

Le comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France qui regroupe les 4000 CCEF est présidé par Bruno DURIEUX, ancien ministre.

Pour plus d'informations (<http://www.cncef.org>)

Consommation de vin et prévention des cancers

Dés lorsqu'il s'agit de vin, le monde entier a les yeux braqués sur la France.

Les informations publiées en février 2009 de façon abrupte et sommaire par l'INCa au chapitre « Boissons alcoolisées » de la brochure « Nutrition et prévention des cancers : des connaissances scientifiques aux recommandations » selon lesquelles les risques de cancer peuvent augmenter dès le premier verre d'alcool bu (y compris de vin) ont déjà fait le tour du monde et sont de nature à nuire injustement aux productions viticoles. La France étant le premier exportateur mondial de vin, sa production en sera la première affectée.

La commission Vins & Spiritueux des Conseillers du commerce extérieur de la France, présidée par James de Roany, estime que les conséquences de la diffusion en l'état de cette brochure INCa pourrait avoir des conséquences socio-économiques considérables, alors qu'une telle accusation n'est fondée sur aucune étude scientifique et contredit, sans les mentionner, les nombreuses études publiées par des revues scientifiques de renommée mondiale ayant conclu, au contraire, qu'une consommation quotidienne modérée de 2 à 3 verres est de nature à réduire le risque de cancer chez l'homme. Par ailleurs, de nombreux scientifiques réputés ont déjà récusé publiquement les conclusions de l'INCa.

C'est pourquoi, la commission Vins & Spiritueux et le Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France souhaitent un démenti et une rectification de ces informations erronées.

Hommes et femmes d'entreprises, choisis pour leur expérience à l'international, les Conseillers du commerce extérieur de la France sont nommés pour 3 ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur. Depuis 110 ans, ils mettent bénévolement leur expérience au service de la présence économique française dans le monde en informant et conseillant les pouvoirs publics, les PME et en favorisant le contact « école-entreprise ».

CREATION : Honneur du Vin

L'association « Honneur du Vin » a engagé, le 13 mars, la première étape d'une action judiciaire au ministère de la Santé, avec communication du dossier, en double original, au Premier Ministre.

Nos arguments juridiques sont solides et nombreux. Le dossier est sur notre site internet.

Nous demandons :

L'Association entend se réserver le droit de solliciter réparation des préjudices économiques et moraux subis, dont l'évaluation est en cours, et qui sont susceptibles de s'élever à plusieurs millions d'euros.

D'ores et déjà, dans le cadre du présent recours administratif, l'association « l'Honneur du Vin », demande : -

Vu l'absence d'avis du Conseil de Modération et de Prévention –

Vu l'absence de consultation de l'Académie de Médecine

A TITRE PRINCIPAL, SUSPENDRE LA DIFFUSION de la Brochure du Ministère de la Santé « Nutrition et prévention des cancers : des connaissances scientifiques aux recommandations » et en tout état de cause procéder à la rectification de l'ensemble des renseignements erronés et à la suppression des mentions tendancieuses concernant la consommation modérée de vin contenues dans ladite brochure (CE, 6 févr. 1980, Guilhaumé : Rec. CE 1980, tables, p. 726 ; AJDA 1980, p. 367. – V. également CE, sect., 12 févr. 1993, Gaillard, cité infra n° 82).

A TITRE SUBSIDIAIRE ; ORDONNER LA CONSIGNATION en annexe de Brochure du Ministère de la Santé « Nutrition et prévention des cancers : des connaissances scientifiques aux recommandations », de l'ensemble des observations ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 17 juillet 1978 (CADA, avis, 9 sept. 2004, Perollier : Rapp. 2004, p. 46)

Dans le cas où le ministre répondrait par une fin de non recevoir, ou ne répondrait pas au terme des 2 mois, nous étudions le recours contentieux au Tribunal administratif de Paris et envisageons éventuellement la suite au Conseil d'Etat

Nous avons le soutien politique et financier d'organisations viticoles importantes et de nombreux scientifiques, en particulier de professeurs de médecine qui contestent l'utilisation abusive du principe de précaution, mais ce n'est pas encore suffisant et nous souhaitons votre participation.

Voir le site internet : www.honneurduvin.com

QUI A DIT :

« Les Français sont désormais familiers du concept de modération. Mais il n'est pas sûr qu'ils sachent ce que cela signifie vraiment. En ayant une communication plus claire sur le vin, sur les seuils à respecter, mais aussi sur l'absence de nocivité de cette consommation modérée, je pense qu'on gagne sur les deux tableaux : la modération et la consommation" »

Réponse sur : http://www.elusduvin.org/news_images/4-pdf_151.pdf

